CRDSC SDRCC
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada
Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Appel d'offres

Processus d'appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) sollicite des propositions de personnes offrant des services de consultation à titre individuel, d'entreprises ou de petites équipes possédant les qualifications requises pour évaluer si les mécanismes et politiques d'appel internes des organisations sportives canadiennes, particulièrement des organismes nationaux de sport (ONS) financés par le gouvernement fédéral, répondent aux besoins actuels du système sportif canadien.

L'objectif est de formuler des recommandations concrètes au CRDSC et à Sport Canada sur le rôle des mécanismes d'appel internes des organisations sportives, leur gestion et leur articulation avec les services du CRDSC. Les recommandations comprendront également des options pour moderniser les exigences applicables aux organisations sportives, notamment dans le contexte des ententes de contribution de Sport Canada.

La personne, l'entreprise ou l'équipe retenue dirigera l'évaluation avec l'appui du personnel du CRDSC et en consultation avec Sport Canada. Les rapports seront rédigés en anglais; le CRDSC prendra en charge leur traduction en français séparément.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d'offres

Processus d'appel interne dans le sport canadien
Examen et options de modernisation

Organisme émetteur	Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
Date de publication de l'appel d'offres	Au plus tard le 19 octobre 2026
Date limite de dépôt des propositions	Les propositions doivent être soumises à applications@crdsc-sdrcc.ca au plus tard le 5 novembre 2026, à 16 h (HE).
Questions	applications@crdsc-sdrcc.ca Date limite pour les questions : le 29 octobre 2026, à 16 h (HE)
Échéancier prévu	Attribution du mandat et rencontre de démarrage pendant la semaine du 9 novembre 2026, entente; rapport préliminaire en janvier 2027; rapport final et recommandations en mars 2027.

Contexte et objectif

Il est généralement attendu des organismes nationaux de sport qu'ils prévoient des mécanismes d'appel internes dans leurs politiques. Comme condition au financement de Sport Canada, ils doivent disposer de politiques et de procédures en matière de discipline et d'appel qui donnent accès à des services indépendants de règlement des différends par l'entremise du CRDSC. Toutefois, les observations des dernières années indiquent que la qualité de ces processus varie et que de nombreuses organisations n'ont pas toujours la capacité réelle de les administrer efficacement.

Certaines organisations ont modifié leurs politiques pour limiter ou supprimer le processus d'appel interne. D'autres disposent d'un mécanisme d'appel, mais n'ont pas l'expertise, les ressources ou l'indépendance nécessaires pour le mettre en œuvre lorsqu'un différend survient.

L'évaluation examinera si les processus d'appel interne demeurent accessibles, équitables et efficaces, respectent les principes de justice naturelle et permettent aux personnes participantes d'exercer leur droit d'appel. Elle déterminera également si les organisations sportives disposent de la capacité, des ressources et de l'indépendance nécessaires pour administrer ces processus. Elle examinera les conséquences du recours direct au CRDSC et dégagera des options pour améliorer la cohérence et la coordination du système d'appel dans le sport canadien.

Les recommandations doivent porter sur les rôles respectifs des organisations sportives et du CRDSC et éclairer la réflexion de Sport Canada sur les exigences relatives aux appels internes dans les ententes de contribution. Les options doivent être évaluées de manière objective, sans parti pris ni conclusions prédéterminées.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien
Examen et options de modernisation

Portée du projet

Pratiques actuelles et consultations

- Examiner un échantillon proposé et justifié de politiques d’appel interne d’organisations sportives canadiennes, particulièrement d’organismes nationaux de sport (ONS) financés par le gouvernement fédéral. L’échantillon devrait refléter une diversité de tailles d’organisations, de ressources et de mécanismes d’appel. Le(a) consultant(e) devra proposer l’échantillon et justifier sa sélection, laquelle sera soumise à l’examen et à l’approbation du CRDSC. Examiner les motifs d’appel, les critères d’admissibilité, les délais, les frais, les étapes procédurales, les garanties d’indépendance et l’accès au CRDSC. Évaluer le fonctionnement des mécanismes dans la pratique, au-delà du texte des politiques, notamment en examinant les appels menés à terme ainsi que, lorsque des éléments probants sont disponibles, les affaires qui ont été abandonnées, réglées de manière informelle ou auxquelles les parties n’ont pas donné suite en raison d’obstacles perçus. Dégager les forces et les lacunes et expliquer l’étendue et les limites de l’échantillon.
- Consulter des responsables de l’administration du sport, des athlètes et d’autres personnes ayant recours aux processus d’appel. Recueillir les points de vue de Sport Canada et de spécialistes du règlement des différends dont l’expertise est pertinente, notamment des arbitres, des médiatrices et des médiateurs, des avocates et des avocats et des personnes exerçant des fonctions de tiers indépendant. Inclure les perspectives d’organismes sportifs nationaux, multisports, provinciaux et territoriaux. Documenter la capacité, les coûts, les délais, la qualité des décisions, l’indépendance perçue et les obstacles à l’accès.

Modèles comparables et analyse des scénarios

- Examiner des modèles pertinents au Canada et à l’international, notamment dans le sport et, s’il y a lieu, dans d’autres secteurs. Comparer les exigences minimales, les mécanismes partagés ou mutualisés, les formules hybrides et un accès accru ou direct au CRDSC dans des circonstances définies.
- Évaluer les conséquences financières, opérationnelles, éthiques, juridiques et systémiques pour les organisations, les personnes participantes, le CRDSC et Sport Canada. Expliquer les hypothèses de coûts, les responsabilités, les risques et les exigences de mise en œuvre propres à chaque option.

Rapports et recommandations

- Établir des constats fondés sur des données probantes et formuler des recommandations concrètes, puis les classer par ordre de priorité, en précisant les coûts estimatifs, les responsabilités et les étapes de mise en œuvre. Évaluer chaque recommandation en fonction de ses effets probables sur les futurs utilisateurs des processus d’appel, notamment en ce qui concerne l’accessibilité, la rapidité, l’équité procédurale, l’indépendance, l’abordabilité et la possibilité d’obtenir une réparation efficace. Indiquer les limites des données et distinguer les constats vérifiés des perceptions des parties prenantes.

Les soumissionnaires doivent proposer et justifier la portée de l’évaluation, notamment le nombre et les profils des organisations sportives retenues pour l’examen des politiques et pratiques d’appel interne, les consultations prévues et les modèles comparables à examiner. Expliquer l’étendue et les limites de l’échantillon, la façon dont les perspectives des personnes ayant recours aux processus seront prises en compte et le soutien attendu du personnel du CRDSC. Le CRDSC coordonnera avec Sport Canada la confirmation de la population d’ONS visée et des exigences applicables. Les soumissionnaires doivent préciser les renseignements ou les accès à obtenir du CRDSC ou de Sport Canada.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Livrables et échéancier

Échéance prévue	Livrable ou étape du projet
Semaine du 9 novembre 2026	Confirmer le plan de travail, la portée et l’échantillon de l’examen des politiques, les consultations, les contributions du personnel du CRDSC, les mesures de protection des données, les périodes de révision et les dates précises de remise des rapports.
Novembre à décembre 2026	Examen des politiques, consultations, recherche comparative et analyse des scénarios. Fournir de brefs comptes rendus de l’avancement aux points de suivi convenus et signaler les lacunes ou les retards.
Janvier 2027	Rapport préliminaire présentant les constats de l’examen des politiques et pratiques des organisations retenues, les forces et les lacunes relevées, une comparaison des mécanismes d’appel, une synthèse anonymisée des consultations et une première analyse des scénarios, afin de recueillir les commentaires du CRDSC et de Sport Canada. Expliquer l’étendue et les limites de l’échantillon.
Mars 2027	Rapport final comprenant l’analyse des scénarios et des coûts, les recommandations classées par ordre de priorité, les étapes de mise en œuvre, un sommaire, les sources et les limites. Présenter les résultats au CRDSC et à Sport Canada.

Proposer des dates précises de remise des rapports en janvier et en mars et prévoir le temps nécessaire à la réception de commentaires regroupés. Tout report d’une échéance convenue exige l’accord écrit préalable de la personne responsable du projet au CRDSC. Les honoraires forfaitaires doivent comprendre un cycle de révision du rapport préliminaire fondé sur des commentaires regroupés, les modifications à apporter au rapport final et la correction des erreurs relevées lors de la validation finale. Remettre les rapports en format MS Word modifiable et en format PDF; les documents de travail comparatifs et les documents de présentation doivent également être modifiables. Fournir le rapport final révisé en version sans marques de révision et en version avec suivi des modifications, accompagné d’un bref relevé du traitement des commentaires de fond reçus lors de la révision.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Modalités de travail et limites du mandat

Le CRDSC désignera une personne responsable du projet, fournira les documents de référence et les renseignements disponibles sur le contexte opérationnel, facilitera les contacts et coordonnera les contributions du personnel ainsi que les commentaires regroupés. Sport Canada sera consulté au cours de l’évaluation. La partie retenue assumera la responsabilité de la recherche, des consultations, de l’analyse et des livrables; la répartition du travail sera convenue lors de la rencontre de démarrage.

La personne responsable du projet au CRDSC examinera et acceptera les livrables aux fins de l’exécution du contrat, en vérifiant leur conformité à la portée convenue, leur fondement probant et leur caractère complet. Le CRDSC et Sport Canada conserveront la responsabilité des décisions de politique découlant de l’évaluation. La partie retenue conservera son indépendance quant aux constats et aux recommandations et signalera à l’avance tout travail dépassant la portée du mandat. Les services additionnels ne pourront être entrepris qu’après autorisation écrite préalable, entente sur les honoraires et établissement d’un échéancier mutuellement acceptable.

Les consultations doivent permettre la participation en anglais et en français. La proposition devrait expliquer comment cette exigence sera respectée, y compris tout soutien nécessaire du CRDSC. Les rapports et le sommaire seront remis en anglais. La traduction en français est exclue du mandat de la partie retenue et sera gérée par le CRDSC. Les honoraires et l’échéancier proposés doivent prévoir une marge raisonnable pour répondre aux questions de fond soulevées pendant la révision de la traduction par le CRDSC.

Qualifications

- Expérience démontrée en évaluation de politiques ou de programmes, en recherche qualitative, en consultation des parties prenantes et en analyse comparative; capacité de formuler des recommandations concises et concrètes.
- Connaissance de la gouvernance du sport canadien et des processus d’appel ou de règlement des différends, avec accès à l’expertise nécessaire pour évaluer les conséquences juridiques, procédurales et financières.
- Capacité de gérer une évaluation proportionnée au mandat, de travailler efficacement et en collaboration avec le personnel du CRDSC et toute personne invitée à le conseiller, et de respecter les étapes prévues. Indiquer qui sera responsable du projet, le rôle et la disponibilité de chaque personne ainsi que toute ressource en sous-traitance. Le CRDSC évaluera les personnes proposées pour ce mandat.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Contenu des propositions et tarification

Présenter une proposition concise, de préférence d’au plus huit pages, à l’exclusion des curriculum vitæ, des références et des exemples de travaux. Joindre le curriculum vitæ de chaque personne proposée et au moins un court exemple de travail pertinent pouvant être communiqué sans compromettre la confidentialité. La proposition doit comprendre les éléments suivants :

- **Compréhension et démarche :** Expliquer votre compréhension du mandat et proposer une méthode concrète couvrant l’ensemble des volets. Préciser et justifier le nombre et les types d’organisations retenues pour l’examen des politiques et pratiques, les consultations prévues et les modèles comparables à examiner. Indiquer les langues des consultations, expliquer comment les données probantes pertinentes seront obtenues et présenter les limites prévues de l’évaluation.

- **Échéancier et personnel :** Fournir un échéancier précisant les étapes, nommer les membres de l’équipe proposée et estimer le nombre de jours ou d’heures nécessaires pour chaque tâche. Confirmer la disponibilité de l’équipe de la rencontre de démarrage jusqu’en mars 2027 et préciser les contributions attendues du personnel du CRDSC.

- **Expérience pertinente :** Décrire les travaux pertinents en évaluation, en gouvernance ou en règlement des différends et fournir les coordonnées de deux personnes de référence. Indiquer les personnes responsables des analyses juridiques et financières.

- **Honoraires et dépenses :** Proposer des honoraires professionnels forfaitaires en dollars canadiens, ventilés par livrable ou par volet. Inclure les heures estimées et les hypothèses relatives aux rencontres et aux révisions. Présenter séparément les taxes et les dépenses prévues et indiquer le montant total à payer. Détailler les frais de déplacement, les outils de consultation, la transcription et les autres coûts, en indiquant zéro ou « inclus », selon le cas. Fournir les tarifs applicables à tout travail additionnel autorisé par écrit.

- **Conflits d’intérêts et restrictions :** Déclarer dans la proposition tout conflit d’intérêts réel, potentiel ou apparent, notamment les mandats, fonctions ou relations actuels ou récents qui pourraient raisonnablement compromettre, ou sembler compromettre, l’indépendance dans le cadre de ce mandat. Il peut s’agir, par exemple, de relations mettant en cause le CRDSC, Sport Canada, les organisations étudiées ou des procédures pertinentes. Décrire les mesures de protection proposées. Le CRDSC déterminera si une situation déclarée peut être gérée, exige des mesures d’atténuation ou rend une proposition inadmissible. Déclarer toute limite touchant la disponibilité, la sous-traitance ou l’utilisation des travaux produits.

Tous les services nécessaires à l’évaluation proposée, aux révisions, à la présentation et aux précisions demandées lors de la révision de la traduction doivent être compris dans le prix. Des services facultatifs hors mandat peuvent être proposés et chiffrés séparément. Indiquer les hypothèses importantes ou les risques d’exécution et expliquer comment ils seront gérés. Le CRDSC pourra clarifier ou négocier la portée et les prix avec une ou plusieurs parties susceptibles d’offrir les services, conformément à son processus d’approvisionnement.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Évaluation et attribution du contrat

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants

- Adéquation avec la portée, les livrables et l’échéancier du projet;
- Expérience et réputation des personnes ou de l’entreprise offrant les services de consultation au regard des exigences du projet;
- Qualifications professionnelles des personnes affectées au projet; et
- Caractère concurrentiel du coût et du niveau des services offerts.

Le CRDSC pourra mener des entrevues avec les parties ayant franchi l’étape de présélection, communiquer avec les personnes de référence dont les coordonnées ont été fournies et solliciter d’autres références raisonnablement connues du CRDSC. Il se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier, de suspendre, d’annuler ou de relancer le présent appel d’offres, de rejeter une ou plusieurs propositions ou la totalité de celles-ci et de négocier avec une ou plusieurs parties soumissionnaires conformément à son processus d’approvisionnement. La publication du présent appel d’offres n’oblige pas le CRDSC à attribuer un contrat; toute attribution est assujettie à ses approbations et à une entente écrite.

Droits et confidentialité

Préserver la confidentialité des renseignements non publics pendant le mandat et après son achèvement ou sa résiliation, et aviser rapidement le CRDSC de tout nouveau conflit d’intérêts ou de toute modification à un conflit existant. Le plan de travail doit traiter du consentement éclairé, du traitement sécurisé des données de consultation et de la présentation anonymisée des résultats, et expliquer comment les personnes participant à ce mandat seront recrutées sans permettre aux organisations sportives de sélectionner ou de présélectionner les personnes consultées. Les personnes participantes ne doivent pas être identifiées sans leur consentement; les modalités d’accès, de conservation, de restitution ou de destruction des données seront convenues dans le contrat.

Les propositions seront conservées par le CRDSC et ne seront pas retournées. Identifier les éléments protégés par des droits exclusifs ou de nature confidentielle et expliquer la protection demandée. Tous les livrables provisoires et finaux, documents de travail, notes de recherche, notes d’analyse et documents connexes préparés dans le cadre du contrat deviendront la propriété exclusive du CRDSC dès leur paiement. Le contrat garantira au CRDSC le droit d’utiliser ces documents, de les communiquer à Sport Canada, de les reproduire, de les traduire et de les publier, sous réserve de la confidentialité et des droits préexistants ou de tiers ayant été déclarés. La proposition doit préciser ces droits et toute restriction; le contrat doit garantir les autorisations dont le CRDSC a besoin pour ces utilisations. Les paiements seront liés aux livrables acceptés.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026

Appel d’offres

Processus d’appel interne dans le sport canadien Examen et options de modernisation

Questions

Transmettre les questions à applications@crdsc-sdrcc.ca au plus tard le 29 octobre 2026 à 16 h (HE). Les réponses et toute modification à l’appel d’offres seront communiquées par écrit à l’ensemble des soumissionnaires ayant manifesté un intérêt et dont le CRDSC a connaissance.

Dépôt des propositions

Transmettre la proposition uniquement par courriel à applications@crdsc-sdrcc.ca, en un seul fichier PDF d’au plus 5 Mo, de manière à ce qu’elle soit reçue au plus tard le 5 novembre 2026 à 16 h (HE). Les offres doivent demeurer valides pendant 30 jours après la date limite de dépôt. Les frais de préparation de la proposition sont à la charge de la partie soumissionnaire.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)
6400, avenue Auteuil, Bureau 245
Brossard (Québec) J4Z 3P5

19 octobre 2026